DIX ANNÉES intéressantes

Une décennie après la défaite de l'entente de Charlottetown, la réforme constitutionnelle n'est plus perçue comme étant une priorité, que ce soit dans les corridors du pouvoir ou autour de la table des familles canadiennes. Par contre, la réforme électoral est un sujet de conversation et de débat populaire. Qu'est-ce qui relie la situation d'aujourd'hui à l'épisode de Charlottetown? Rien de moins que l'état de la démocratie canadienne.

Qui au Canada est satisfait du statu quo? Qui désire des changements radicaux, qui en désire des plus modérés? Pourquoi les Canadiens sont-ils tellement intéressés d'en savoir plus sur la manière dont on élit nos représentants? La réforme est-elle possible, probable, simple? Finalement, la question la plus importante, qu'est-ce que la défaite de Charlottetown ou les possibilités de réformes futures nous enseignent au sujet de notre pays? Nos collaborateurs estimés tentent de répondre à ces questions particulières et à bien d'autres questions importantes et collectivement, ils offrent un regard révélateur sur la démocratie canadienne, sur son passée, son présent et son futur.

Le Sénateur Gérald-A. Beaudoin débute avec un résumé important des récentes tentatives de changement constitutionnel et conclut qu'assurer de tels changements dans un futur rapproché ne sera certainement pas facile. Nathalie Des Rosiers poursuit avec une question précise : est-ce le temps de tenter une réforme électorale? Elle suggère que si nous sommes en effet dans une période propice à la réforme, tous les citoyens et citoyennes du Canada doivent être directement impliqués.

William Cross et Lisa Young affirment que les récentes réformes des partis politiques sont peut-être l'exception au manque significatif de mouvement que l'on observe ailleurs. Howard Pawley explique comment l'entente a échoué et suggère que son succès n'aurait peut-être pas fournit tous les bénéfices promis. Stéphane Bernatchez examine, à la lumière de l'échec constitutionnel, l'évolution du droit constitutionnel canadien dans le système judiciaire. Ce que l'on observe, croit-il, constitue de nouvelle forme de démocratie qui nous éloignent de la démocratie représentative traditionnelle.

John Graham débute son article en affirmant que notre démocratie est en danger et nous suggère ensuite la discussion publique comme modèle afin d'aboutir à une meilleur situation. Andrew Parkin porte un regard spécifique sur un élément controversé d'une réforme démocratique potentielle: une plus grande utilisation du référendum. Les citoyens et citoyennes auront peut-être une plus grande influence sur l'agenda politique, mais les référendums comme nous les connaissons maintenant apporteraient-ils plus de problèmes que de solutions? Jack Jedwab se joint ensuite à la discussion en offrant une analyse statistique de comment les changements démographiques régionaux affectent la représentativité à l'intérieur de la Chambre des communes et les résultats électoraux. Il soumet que la démographie pourrait jouer un rôle important afin de changer la manière que la nation est gouvernée.

Les débats sur les tendances démographiques et les possibilités de réforme électorale ne sont pas uniquement limités au Canada. Steven Hill réagit aux fortes divisions qui marque la politique américaine et propose qu'un système électoral périmé pourrait contribuer à, comme il l'explique, une dépression politique qui enlève toute vitalité à la politique. Alex Folkes nous informe d'efforts ayant cours en Europe afin de renforcer, d'élargir et de rénover les structures démocratiques. Au Royaume-Uni, la liste des mesures misent en œuvre inclue, l'introduction de systèmes électoraux plus proportionnels et l'abolition du pouvoir décisionnel des politiciens.

L'Association d'études canadiennes est fière de vous offrir ce numéro spécial de *Thèmes canadiens* à l'occasion de sa conférence intitulée *Constitution et démocratie: Dix ans après l'accord de Charlottetown*. Les éditeurs espèrent qu'il contribuera à un débat stimulant.

LETTERS



I found the cover of the latest Canadian Issues quite shocking. In Canada until last year, 9-11 meant the 9th of November as in other English (not American) speaking countries. In French (and this publication is supposed to be bilingual!) it can only mean le 9 novembre. Ignorant journalists might be carried away by Uncle Sam's rhetoric, but the ACS should not.

John A. Dickinson, Université de Montréal • Former president ACS-AÉC

Comments on this edition of Canadian Issues?
We want to hear from you.
Write to Canadian Issues – Letters, ACS, a/s UQAM, V-5140, P.O. Box 8888, succ. Centre-ville, Montreal (Quebec) Canada, H3C 3P8. Or e-mail us at <robert.israel@acs-aec.ca> Your letters may be edited for length and clarity.

Des commentaires sur ce numéro ?
Écrivez-nous à Thèmes canadiens
Lettres, AEC, a/s UQAM, V-5140, C.P. 8888, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) Canada, H3C 3P8. Ou par courriel au <robert.israel@acs-aec.ca> Vos lettres peuvent être modifiées pour des raisons éditoriales.

The references and/or bibliographies of some of the texts in this edition of Canadian Issues can be found at www.acs-aec.ca
Les références et/ou les bibliographies de certains textes dans ce numéro de Thèmes canadiens sont disponibles au www.acs-aec.ca